Plongée sur l'épave du Prophète

Aire maritime adjacente

Epave du Prophète (© Nicolas BARAQUE)

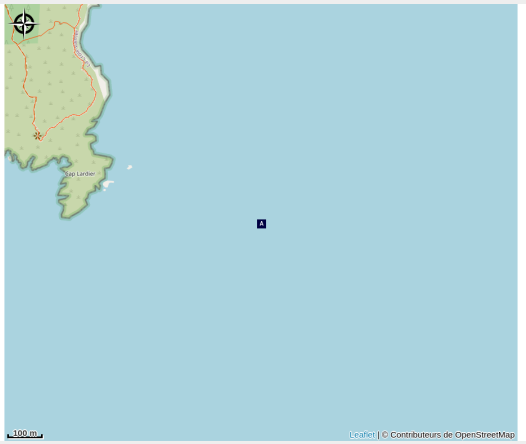

L'épave du Prophète fait parti du riche patrimoine immergé présent dans l'Aire Maritime adjacente du Parc national de Port-Cros

L'épave du Prophète se situe à l'Est du Cap Lardier, à un profondeur de 34 mètres. Parfois exposée à des courants, l'épave abrite l'énorme volant d'inertie et attire de nombreux poissons.

Infos pratiques

Pratique : Plongée sous-marine

Type : Site sur épave

Thèmes : Faune sous-marine, Flore sous-marine, Patrimoine immergé

Description

Historique et description :

Le Prophète est un navire à vapeur, construit à une époque où on abandonne le bois. Il a été fabriqué dans un atelier à Sète en 1853. Long de presque 42 mètres et large de plus de 7 mètres, le Prophète a une jauge de 200 tonneaux. Il est francisé à Marseille le 10 mars 1853. En 1857, le vapeur Prophète est revendu. Il doit son caractère unique au fait d'être le plus ancien navire à hélice.

Son naufrage :

Au moment du naufrage, le Prophète arrivait d'Algérie. Il était probablement en difficulté et s'était mis à l'abri en rade d'Agay le 26 mars 1860. On ne sait plus rien jusqu'au 30 mars, date à laquelle on apprend qu'il a coulé au large du Cap Lardier suite à une voie d'eau. Aujourd'hui, la partie la plus intéressante de l'épave est l'ensemble propulsif relié à une hélice en fer par un arbre interminable. On peut voir également 2 chaudières très bien conservées.

Découvrir la fiche descriptive réalisée dans le cadre du projet NEPTUNE

Situation géographique

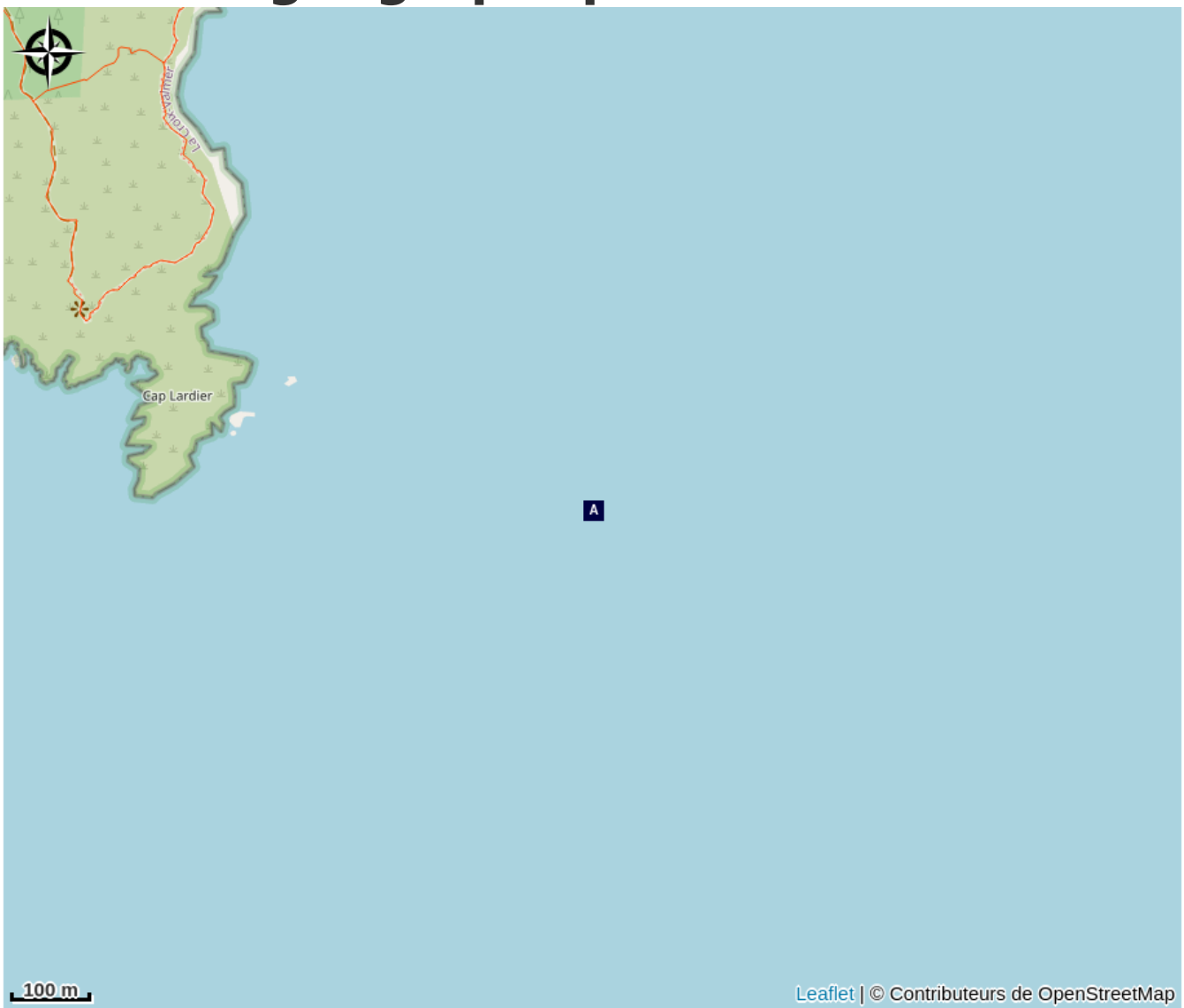

Apagon (A)
Castagnole (B)
Girelle commune (C)
Mérou brun (D)

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

Vous pouvez déclarer vos plongées sur **Carnet de Plongée en Ligne (CaPeL)** du Parc national de Port-Cros.

Ne perturbez pas la faune et la flore sous-marine.
Ne poursuivez pas les poissons et surtout ne les nourrissez pas et ne remontez rien à la surface !
Attention aux coups de palmes non maîtrisés, vérifiez votre flottabilité.
Pensez aussi à vérifier que votre détendeur de secours est bien fixé à votre gilet stabilisateur, en aucun cas ne laissez traîner vos instruments, au risque qu'ils s'accrochent à la faune et à la flore.

Les épaves peuvent représenter un danger pour les plongeurs. Présence de lignes ou de filets de pêche, de parties métalliques coupantes et de structures fragiles pouvant se briser sans préavis. La pénétration à l'intérieur d'une épave requiert une compétence avancée nécessitant une formation et un équipement spécifique ainsi que le respect des règles de sécurité.

La loi protège les épaves et toutes traces humaines immergées. Il est interdit de remonter quoi que ce soit des fonds marins.

Sur votre chemin...

Apagon (A)

L'apogon, exemple d'une paternité originale.

L’apogon (Apogon imberbis), petit poisson (15 cm max.) très coloré au corps trapu, est facilement identifiable avec sa coloration rouge-orangé et ses gros yeux noirs, barrés de deux stries horizontales blanches. Craintif, il ne s'aventure jamais très loin de son repaire, une anfractuosité ou un interstice dans le roche, où il se cache à la moindre alerte. Actif la nuit, il est présent l'été entre 10 et 50 m, le reste de l'année jusqu'à 200 m. Cette espèce a un mode de reproduction originale : après une parade nuptiale virulente, les œufs émis par la femelle s'agglutinent en pelote grâce à des filaments collants. Le mâle récupère alors cette boule dans sa bouche pour incubation pendant une bonne semaine, s'obligeant à un jeun sévère ! Cette incubation buccale améliore considérablement le taux d'éclosion puisque les œufs sont protégés de tout prédateur pendant cette période délicate.

Castagnole (B)

« Hirondelle de mer » en référence à sa nageoire caudale en ciseaux ou « demoiselle » sont les autres noms donnés à ce petit poisson de couleur brun sombre qui, de loin, paraît tout noir.

Les castagnoles (Chromis chromis) sont des poissons diurnes, mangeurs de zooplancton, qui vivent en grands bancs au-dessus des fonds rocheux ou des herbiers dans lesquels ils se réfugient la nuit pour dormir. Les individus solitaires sont le plus souvent les mâles qui préparent un lieu de ponte dans la roche ou qui ventilent et protègent les œufs. Ce sont de petits poissons de 7 à 10 centimètres. Caractéristiques : Les jeunes arborent pendant quelques mois une magnifique couleur bleu fluorescent.

Crédit photo : © Vincent BARDINAL

Girelle commune (C)

La girelle est un des petits poissons les plus communs dans nos eaux.

La girelle (Coris julis), peu farouche et très active, fréquente les eaux côtières, de la surface jusqu'à 120 m de profondeur. On la trouve dans des zones rocheuses, en bordure d’herbiers ou de sable. Ce petit labridé peut avoir des robes très différentes. Les femelles et les jeunes mâles présentent une ligne blanche horizontale qui sépare le dos de couleur brune, du ventre de couleur claire tandis que le mâle dominant, plus gros, appelé "girelle royale", est plus coloré avec une ligne horizontale orange vif, bordée d’un liseré bleu-vert. Les femelles âgées peuvent devenir des mâles par inversion sexuelle. La nuit, sans doute pour se mettre à l’abri des prédateurs, elles s’enfoncent dans le sable. Elle s’alimente essentiellement de petits crustacés et mollusques et se montre très intéressée par les sédiments soulevés par les mouvements des plongeurs. Très active pendant la journée -sa nage est rapide et saccadée- elle s'enfouit la nuit ainsi que l'hiver.

Crédit photo : © Thomas ABIVEN

Mérou brun (D)

Espèce emblématique, le mérou fait le bonheur des plongeurs : très curieux, il n’hésite pas à sortir de son trou pour les regarder.

Le mérou (Epinephelus marginatus) a un corps trapu, une mâchoire légèrement prognathe et lippue, deux gros yeux mobiles qui lui donnent un regard expressif. De couleur brune, sa robe change de teinte et de dessins en fonction des individus, du comportement et de la couleur du fond. Ce poisson sédentaire et placide, peut vivre 40 à 50 ans et n’atteint sa maturité sexuelle qu’à partir de 5 ans. Vers 9-12 ans, il change de sexe : femelle à sa naissance, il devient mâle. Prédateur vorace, il se nourrit de poulpes, calmars, crustacés et divers poissons. Sa position de prédateur au sommet de la chaîne alimentaire lui donne un rôle de régulateur des espèces. Un équilibre s’établit progressivement entre les habitats, les proies disponibles et la densité des mérous. A ce titre, il est considéré comme un bon indicateur de la qualité du milieu.

Pêche interdite dans les eaux territoriales de Méditerranée occidentale (arrêté du 23 décembre 2013).

Crédit photo : © Claude LEFEBVRE